

Séance 6 : Évaluation finale type bac**Partie I de l'examen :** Vous répondez à toutes les questionsA) Questions sans support documentaire :

1) Citez trois événements du XX^{ème} siècle déterminants pour la construction européenne. Vous justifierez votre choix. **(sur 2 points)**

2) L'Union européenne est-elle un État fédéral ? Pourquoi ? **(sur 2 points)**

Un État fédéral est une forme d'État souverain dans lequel des entités territoriales, appelées États fédérés, disposent d'une large **autonomie** et d'une organisation étatique complète respectant le principe du partage des **pouvoirs** avec le niveau fédéral.

Chaque entité membre de la **fédération** possède son propre **gouvernement**, un statut et des pouvoirs garantis par la **Constitution** fédérale, mais reconnaît dans le gouvernement fédéral une **autorité** supérieure et commune à tous les membres.

Les États qui composent une fédération ne disposent ordinairement d'aucun pouvoir en matière de politique étrangère et n'ont pas, au sens du droit international, le statut d'États indépendants. Ils n'ont généralement pas le droit de faire **sécession** unilatéralement.

La forme d'organisation de l'État fédéral est appelée le **fédéralisme** et s'oppose à l'**Etat unitaire**.

Exemples d'États fédéraux : Les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, la Russie, l'Inde, le Brésil, l'Australie, etc.



Un **Etat unitaire** est un **Etat** qui, sur son **territoire**, n'est constitué que d'**une seule organisation juridique et politique** détenant l'**ensemble des attributs de la souveraineté**.

Ainsi, tous les pouvoirs **constitutionnels** sont regroupés entre les mains d'un **niveau unique de gouvernement** qui dispose seul du **pouvoir** normatif et auquel tous les **citoyens** sont soumis. C'est la forme la plus répandue d'État dans le monde. La France est un Etat unitaire, comme l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Chine, l'Indonésie, etc.

L'Etat unitaire s'oppose à l'Etat fédéral ou confédéral.

La notion d'Etat unitaire n'exclut pas la **décentralisation** au sein de divisions territoriales assurant le relais entre les citoyens et le pouvoir central. Une certaine forme d'**autonomie** peut leur être reconnue. L'État reste unitaire s'il garde le pouvoir juridique de **révoquer les compétences qu'il a transférées**. Il devient fédéral s'il effectue un transfert définitif de compétences, considéré dans ce cas comme un transfert de souveraineté.

B) Questions avec support documentaire :

Document 1 : Affiche de 1953 contre le projet de Communauté européenne de défense (CED).

Document 2 : Couverture de *PARISBERLIN*.



Véritable armée européenne prévue par des accords internationaux signés à Bonnet Paris. Ce projet a été abandonné après 1954.



Magazine bilingue franco-allemand, numéro de mars 2009

3) Décrivez le document 1. (**Voir blog**)

Dans quel contexte historique est-il paru ? Quels sont ses objectifs ? (**sur 2 points**)

4) En vous aidant d'éléments précis, présentez les arguments mis en avant par les concepteurs du document 1. (**sur 3 points**)

5) En quoi le document 2 témoigne-t-il de l'évolution de l'Europe depuis un demi-siècle ? (**sur 2 points**)

Partie III de l'examen : Vous ne traitez qu'une des deux situations suivantes

Situation I : Le plan Schuman

La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

Parlementaire français, Édouard Bonnefous a été président de la Commission des Affaires étrangères de 1948 à 1952.

La CECA fut toute entière tournée vers un libre et égal accès au marché de ses utilisateurs. Son action fut donc orientée vers une abolition des barrières douanières, des accords de répartition des marchés et des aides de l'État. Ce premier pas vers le marché commun fut essentiel. Par ailleurs, au niveau interne, la Haute Autorité interdit les pratiques de concurrence déloyale.

L'échec du projet global de construction européenne a contribué à la formation d'une conception nouvelle, dont Robert Schuman et Jean Monnet furent les promoteurs : la communauté supranationale et fonctionnelle. Cette conception est à l'origine de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Aujourd'hui, je pense que seul un traité spécialisé pouvait réussir là où tous les autres projets avaient échoué. Un marché commun des produits a été réalisé. La CECA a permis de construire une communauté sans s'appuyer sur des élus de l'Europe tout entière.

Édouard Bonnefous, *La Construction de l'Europe par un de ses initiateurs*,
PUF, 2002.

Questions :

1) Présentez en une phrase la Communauté européenne du charbon et de l'acier. (**sur 3 points**)

2) Pourquoi, selon l'auteur, le passage par la CECA était-il une étape indispensable de la construction européenne ? (**sur 2 points**)

3) Les barrières douanières ont-elles été supprimées aujourd'hui en Europe ? Justifiez votre réponse. (**sur 2 points**)

Présentation & Expression (sur 2 points)

Situation II : Kohl - Mitterrand et l'Europe

La réconciliation franco-allemande

Andrée Kempf, directrice de la Fondation Entente Franco-Allemande, analyse le rapprochement de ces deux pays lors du premier Forum Chine-Europe organisé en Chine en 2005.

Tous ceux qui s'étaient efforcés après la guerre de réconcilier Français et Allemands ont vu leurs efforts récompensés. Les liens entre la culture française et allemande et entre les deux peuples, les excellentes relations économiques ont contribué au succès. Jamais Français et Allemands n'avaient tissé dans leur histoire un réseau aussi étroit de contacts personnels. Mais la volonté manifestée sur le plan politique a été le facteur décisif du succès du couple modèle franco-allemand. L'originalité de la coopération entre la France et l'Allemagne ne réside pas dans l'absence illusoire de points de vue différents, mais dans la capacité à les discuter et à les surmonter et de prendre conscience du privilège d'être à la jonction de deux cultures.

Andrée Kempf, intervention publiée dans *L'Europe, c'est pas du chinois !*
La construction européenne racontée aux Chinois, Charles Léopold Mayer, 2007.

Questions :

1) Pourquoi fallait-il réconcilier la France et l'Allemagne ? (**sur 3 points**)

2) Pourquoi l'auteur parle-t-il de « couple modèle franco-allemand » ? (**sur 2 points**)

3) Présentez un exemple de réalisation menée à bien grâce à la collaboration de dirigeants français et allemands. (**sur 2 points**)

Présentation & Expression (sur 2 points)